



WEBINAIRE D'INFORMATIONS AMI TEMI 26-03-2024



SOMMAIRE

1	Tims	p 3
2	Les TEMI	p 11
3	Accompagnement	p 16
4	Candidater	p 23
5	La sélection	p 30
6	Questions	p 35

1

Tims



Un programme
CEE

(certificat d'économies
d'énergie)



Une durée de **4**
ans



Qui vise à offrir des solutions d'**écomobilité** à des
populations rencontrant des difficultés d'accès à des
services de déplacements adaptés



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



RARE
RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Coordinateur de Tims

300 adhérents / 40 ans
4 missions pour :

1. Développer et animer les **réseaux** (échanges ; bonnes pratiques)
2. **Faire des propositions** aux pouvoirs publics, à la société civile et aux médias pour la transition énergétique
3. **Inform**er et communiquer
4. **Déployer** des solutions concrètes pour mettre en œuvre la transition sur le terrain



Le réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive

Créé en 2017, le réseau Mob'In est composé de 12 fédérations régionales

270 adhérents/100 000
bénéficiaires accompagnés/an
4 missions :

1. **Animer** le réseau d'acteurs territoriaux de la mobilité inclusive
2. **Professionaliser** les structures et les équipes
3. **Accompagner** le développement de nouvelles solutions
4. **Représenter** les adhérents à l'échelle régionale et nationale



AURA-EE

Une agence régionale

Opérateur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1978 qui accompagne les territoires en transition en partenariat avec l'ADEME et l'Europe de dimension régionale, nationale et européenne

Trois grands types de services :

1. Observer et fournir **données**, analyses et scénarios
2. Apporter une **expertise** technique, financière et réglementaire
3. Impulser, animer, développer des **projets** et des **filières**



Un réseau de

19 agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement

3 missions :

1. porter la **parole** des membres à l'échelle nationale
2. promouvoir la **coopération**
3. initier des projets de **mutualisation**



**Des solutions de
mobilité durable et
inclusive**



**Accessibles
à toutes les
populations**



**permettre l'accès à l'éducation, à l'emploi,
aux soins, aux services, aux loisirs et à la
culture**



Le déploiement de 71 projets locaux sur le territoire français



La professionnalisation du secteur de l'éco-mobilité inclusive avec la création de 2 nouveaux métiers (CEMI et REMI) et la mise en place d'un centre de ressources



L'animation de 8 territoires expérimentateurs de politiques transversales

2

Les TEMI



TEMI : territoire à écomobilité inclusive

Une approche **expérimentale** et **systemique** de l'écomobilité inclusive dans les territoires.

Des études et des mesures permettant le **changement de pratiques** de mobilité et engageant les territoires vers plus de **sobriété**.

- Une **gouvernance**, plus inclusive, pour une co-construction de la mobilité
- Une intégration des enjeux de la mobilité durable et solidaire dans l'élaboration des **futurs documents de planification** du territoire.



Périmètre : de l'intercommunalité au département

1^e option:

- Une collectivité (ou syndicat mixte) de l'EPCI au département, seule ou en consortium

2^e option:

- Un acteur associatif ou de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), en consortium avec une collectivité

La Région peut être membre d'un consortium, mais ne peut le porter



Quid de la compétence mobilité ?

1^e option :

- Le candidat (ou un membre du consortium) présente la compétence mobilité

La compétence mobilité n'est pas obligatoire

2^e option:

- Le candidat ne possède pas la compétence mobilité, mais présente d'autres compétences en lien avec le projet (action sociale, environnement, aménagement)

Chaque TEMI doit produire 3 livrables au minimum



Diagnostic de l'écomobilité durable

- mobilité durable et mobilité inclusive



Schéma de gouvernance

- Avec tous les acteurs
- Pas obligatoirement de nouvelles instances



Stratégie et plan d'actions

- Pour prochains documents de planification

Possibilité d'autres livrables, mais toujours en lien avec l'objet de l'AMI

3 L'Accompagnement



De 150 000 à 400 000 euros (TTC) sur 2 ans

Financements éligibles

- **Actions pour la réalisation des livrables**
 - études de diagnostic, de faisabilité ou d'opportunité,
 - communication,
 - animation territoriale.
- **Temps pour ETP**

Non éligibles:

- **Pas de dépenses d'investissements**
- **Pas de dispositifs réglementaires**
- **Pas d'actions déjà en place**



Nécessité d'une certification annuelle par un commissaire aux comptes (ou attestation par le comptable public ou le trésorier pour dépenses directes) (pour le porteur et tous les membres d'un éventuel consortium) avec remontée des dépenses

Financement à 100% , mais autofinancement et cofinancement possible (sauf autre CEE)



La formation REMI (Référént en Écomobilité Inclusive)

REMI:

C'est le **coordinateur** d'un écosystème local dans la mise en place de projets favorisant la diversification des solutions de mobilité durable à destination d'un public vulnérable.

- 10 jours de formation pris en charge par le programme
- Reste à financer : temps, frais de déplacements, d'hébergement et de restauration



- Hotline pour recevoir des réponses dans les meilleurs délais avec FAQ
- Première prise de contact suivie de rendez-vous réguliers pour suivre la progression des actions



- des rencontres avec des acteurs de la mobilité afin de faciliter l'application des actions/études et capitaliser sur leurs résultats,



- un accompagnement au diagnostic et à la planification dans le cadre du programme Tims

Un réseau d'au moins 8 TEMI



Échanges entre les TEMI et acteurs extérieurs à Tims

- Webinaires
- Séminaires
- Voyages apprenants

Appui à la stratégie / planification : comment impulser une démarche d'EMI sur son territoire, comment définir une stratégie d'EMI adaptée / planifier des actions d'EMI sur son territoire ? Comment embarquer tous les acteurs concernés ?



Garantir le respect des règles et procédures de **gestion administrative et financière** par chaque porteur de projet de TEMI.



Mise en réseau avec les autres porteurs de projets impliqués dans le programme Tims à **l'échelle régionale**.



Participer aux **instances de gouvernance** des TEMI.

4 Candidater



**24 mai
2024**

**Les documents sont à retourner à
mobilites@cler.org :**

- **Fiche projet** avec description de chaque action
- **Fiche budget** (laissez vos formules!)
- **Lettre d'engagement** d'un élu ayant délégation (possibilité de l'envoyer plus tard)
- **Statuts** de chaque structure
- **Courrier de sollicitation** de chaque structure

Les dossiers incomplets ne seront pas traités !

Le candidat

Présentation du candidat et de son consortium

Peuvent candidater des représentants de territoires dont le périmètre est supérieur à celui de la commune et inférieur à celui de la région (EPCI, Établissement Public Territorial, syndicats mixte, PETR, bassin de mobilité, parc régional, département). Les collectivités peuvent candidater seules ou en consortium. La Région peut être membre d'un consortium, mais ne peut pas porter la candidature. Les acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire peuvent candidater à condition d'être associés en consortium avec au moins une collectivité.

La mise en place et la bonne conduite du programme Tims, nécessite que les candidats puissent agir dans le domaine de la mobilité durable et solidaire à travers leurs compétences « mobilité », « action sociale » ou « environnement », sur leur territoire. Disposer de la compétence mobilité n'est pas obligatoire mais est considéré comme un avantage.

Présentez votre structure, ainsi que vos partenaires de consortium le cas échéant. Quelles sont vos capacités à agir sur l'écomobilité inclusive au regard de vos compétences et/ou délégations ? En absence de la compétence « mobilité », comment votre projet de mobilité durable et inclusive peut-il avoir un impact ? (1 page maximum)

À compléter

FICHE ACTION POUR UN DIAGNOSTIC DE L'ÉCOMOBILITÉ INCLUSIVE n°1

Intitulé de l'action

À compléter

Nom et coordonnées du responsable technique de l'action

À compléter

Action portée par (liste des partenaires)

À compléter

Objectifs spécifiques de l'action

À compléter

Description précise de l'action et calendrier sur 2 ans

À compléter

Sensibilisation prévue pour accompagner la mise en œuvre de cette action

À compléter

Indicateurs de suivi-évaluation de l'action : Compléter les résultats attendus par rapport aux indicateurs prédéfinis dans le programme. Proposer d'autres indicateurs et résultats si besoin.

- Périmètre géographique de l'action
- Nombre de participants dont personnes empêchées
- Diversité des participants
- Impact sur le livrable « diagnostic de l'écomobilité inclusive »

- Conséquence sur la stratégie du territoire

Budget estimé de l'action (cf. document excel) : rappeler le montant global du projet et le montant sollicité auprès du programme Tms.

À compléter

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
3			Partenaires du consortium	Coût journée environné	Nb de jours	Total coût jours	Prestations et frais (HT)	Détails et nature des prestations et frais	Total coût HT	TVA	Total coût TTC	
4	Action	Sous-action										
5	Gestion administrative et financière											
6												
7	Coordination											
8												
9	Communication											
10												
11	Suivi-évaluation											
12												
13	Action 1											
14												
15	Action 2											
16												
17	Action 3											
18												
19	Action x											
20												
21	TOTAL											
22												
23	RECETTES											
24												
25	Source de financement	Montant TTC	Part (%)									
26	Programme CEE TIMS											
27	Co-financements (préciser si fléchés sur certaines actions et/ou certains postes de dépense) (facultatif)											
28	-											
29	-											
30	-											
31	Autofinancement (facultatif)											
32	TOTAL											
33												

LETTRE D'ENGAGEMENT D'UN.E ÉLU.E À PORTER POLITIQUEMENT LE PROJET TÉMI SUR SON TERRITOIRE

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires à Ecomobilité Inclusive » du programme Tims « pour une mobilité durable et solidaire », est demandée la lettre d'engagement d'un.e élu.e ayant délégation pour porter le projet, si sélectionné, durant toute la durée de son mandat et/ou jusqu'à la fin du programme Tims en septembre 2026.

Cette lettre est à retourner, préférablement jointe au dossier de candidature avant le 24 mai 2024. Si toutefois, cette lettre d'engagement ne peut être remplie avant cette date, il sera possible de la retourner signée ultérieurement pour le conventionnement du projet à l'automne 2024. Le candidat devra signaler dans son dossier de candidature que la lettre d'engagement sera envoyée ultérieurement.

Lettre d'engagement

Le....., à.....

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Élu(e) ayant délégation:

Sur le territoire de :

m'engage à suivre et porter le projet de TÉMI (Territoire à Ecomobilité Inclusive), si sélectionné, dans le cadre du programme Tims, pour la durée de mon mandat et/ou jusqu'à la fin du programme le 31 août 2026.

Le portage politique constituant un élément essentiel du projet TÉMI, notamment pour la production du livrable « stratégie et plan d'actions pluriannuelle » qui doit apporter une nouvelle dimension aux documents de planification du territoire, je m'engage à présenter le projet TÉMI et les différents documents produits dans ce cadre. devant les instances de mon territoire.

- **Les clefs pour bien candidater**

<https://www.soyons.cler.org/s/k3zHEjZeG6gnRor>

- **Le règlement de l'AMI**

<https://www.soyons.cler.org/s/gbfMP2KnLL7BE7M>

- **FAQ (à développer)**

<https://www.soyons.cler.org/s/xoCNXZADSePAse>

mobilites@clerg.org



5 La sélection

Sélection à l'été 2024 avec un démarrage du programme en septembre et une fin en septembre 2026



Évaluation

(juin, début juillet)

- 1^e évaluation
- Relecture



COMEX

(DGITM, ANPP...)
(juillet)

- Confirmation de la sélection



Annonce,
commencement et
conventionnement
(Eté-Automne)



Critères géographiques:

- équilibre entre les régions
- variété typologique



Critères qualitatifs: sur le portage, le territoire, les participants, les moyens, la vision et les actions

Le portage:

- Une capacité à agir
- Un portage politique avéré
- L'expérience du candidat

Le territoire:

- Un périmètre bien défini

Les acteurs:

- La diversité des acteurs (dont les citoyens)
- Les liens avec la recherche

Les moyens:

- Les ressources humaines
- Un budget adapté
- Un calendrier réaliste (Septembre 2024-Septembre 2026)

L'ambition du porteur

- La pérennisation
- Une ouverture au changement (transformation du territoire)

Les actions:

- La cohérence des actions
- Le suivi-évaluation (présence d'indicateurs)

6 Questions/Réponses

MERCI & À Bientôt

mobilites@cler.org



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



RARE
RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement